



Douai, le 11 Décembre 2015.

## **LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL NE RESPECTE PAS LES REGLES LEGISLATIVES**

Des restructurations sont en cours au sein de notre établissement, en effet, par soucis d'économies l'administration a décidé de ne pas renouveler le bail des groupements, ce qui va engendrer la migration du G5 vers les CIS Douai et Cambrai, ainsi que du G2 vers le CIS Marcq en Baroeul et ce, dès le 1<sup>er</sup> Avril 2016... (Ce n'est pas un poisson)

Une fois de plus le personnel et le CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, issu des élections professionnelles) ne sont pas intégrés au groupe de travail. L'administration ne prend pas en compte votre choix démocratique de décembre 2014 !!!

Des plans se dessinent et des réunions s'organisent sans la moindre concertation avec le CHSCT et on parle de suppression de dizaines de locaux de repos nocturne voire d'étages complets dans les Centres d'Incendie et de Secours. Des modifications drastiques pour les conditions de travail des agents PATS et SPP affectés aux groupements !

Pour rappel, dans l'article 45 du décret 85-603 modifié, Le comité est consulté :  
*1° Sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail*

Pour cela, une assemblée générale du personnel est organisée le :

**DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015  
9H00  
AU CIS DOUAI**

*Ps : Pourquoi un dimanche ? Afin que les agents du G5 puissent se rendre disponible sans contraintes.*